

JOURNÉES DE FORMATION AU MASSAGE SENSITIF ANNÉE 2021 / 2022

Titre : Formation au MASSAGE SENSITIF® Cycle Élémentaire, Découverte, Approfondissement, Pratique

Objectif général

Former à la pratique du Massage Sensitif dans un but personnel ou pour poursuivre en MS de BE ou en Somatothérapeute en méthode Camilli.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de se présenter aux formations de Somatothérapeute ou de Praticien en MSdeBE

Programme pédagogique / Compétences

Les 9 Mouvements de Base.
L'équilibre / la lenteur.
La Tension-Détente.
La fluidité / l'accord respiratoire.
La mise d'huile.
Le dialogue corporel.

Méthode pédagogique

Méthode interactive. Alternance des positions de « masseur » et de « massé ». Une large place est réservée aux échanges verbaux.

Moyens, supports remis aux apprenants

Cahier personnel de suivi et ouvrages de Claude Camilli.

Évaluation

En continu sur les 15 journées.

Pré requis

Respecter le cadre de sécurité des activités de groupe et le code de déontologie

Public

Débutants, Certifiés MS de BE ou Somatothérapeute en Méthode Camilli®

Formateur

Odile GENCE

Formatrice Cycle Élémentaire, Psycho-Somatothérapeute en Méthode Camilli
Animatrice de groupes de Massage Sensitif,
Formatrice QVT spécialisée en pratique psychocorporelle, relaxation et yoga

Tél : 06 82 67 72 25

Mail : odile.gence@gmail.fr

Site : www.odile-gence.fr

Date des sessions

2, 3 octobre 2021, 7, 8, 9 janvier 11, 12, 13 février, 11, 12, 13 mars, 1, 2, 3 avril, 6, 7, 8 mai, 17, 18, 19 juin 2022

Tarif pédagogique

W-e d'octobre 2021 : tarif 'spécial reprise' : 120 €
Cycle Élémentaire : 110 €/jour, 90 €/jour si inscription aux 15 journées proposées de janvier à juin 22

Découverte, approfondissement, pratique : 80 €/jour tarif normal, 60 €/jour tarif réduit

Lieu

30770 ARRIGAS

Hébergement

En résidentiel, chambre à réserver directement, cuisine à disposition : prévoir ses repas.

Autre information

Groupe de 6 à 12 personnes.

Inscription par envoi du règlement à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Chèque retourné si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30